

ÉCOLE DE CONDUITE



Morlaix : 02 98 63 50 50 Landivisiau : 02 98 19 46 16

Siret n° 51052490300018 N° de TVA Intra : FR11 510524903

Agrément n°E 0290985310, n°E 1702900090, n°E 15029000903

Identifiant de formation professionnelle 53 29 08409 29

objectif.permis@orange.fr

88 rue Gambetta - 29600 MORLAIX



LANDIVISIAU - MORLAIX - PLOUIGNEAU

PARCOURS DE FORMATION AM

1.1.1 Evaluation de départ :

La formation peut se faire à partir de 14 ans

D'une durée de 30mn environ.

1.1.2 Evaluation sur plateau :

Cette évaluation est réalisée grâce à une fiche d'évaluation qui est remplie après questionnement de l'élève et des tests simples utilisant le scooter sur une piste privée.

Pourquoi faire ?

Faire le point sur le niveau de l'élève.

Déterminer le nombre d'heures dont l'élève aura besoin pour obtenir le permis.

L'évaluation de départ sera effectuée sur une piste privée en présence de votre moniteur ce qui vous permettra également de prendre contact avec votre futur enseignant.

Au cours de cette évaluation, plusieurs manœuvres vous seront proposées : exercices de maniabilité, équilibre, freinage, slalom, évitement...

Signature du contrat de formation :

Entre l'auto-école et l'élève (représentant légal pour les mineurs).

3.1 Parcours de formation.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

L'apprentissage qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation .

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant.

1)Enseignement théorique(Sensibilisation aux risques) durée

1 heure.

- Préparer l'élève a :

Connaître la réglementation du code de la route et de la circulation ;

Connaître les véhicules concernés par le permis AM ainsi que précautions en prenant et en quittant les véhicules.

Connaître mécanique et sécurité; équipements de sécurité du véhicule; documents; passagers; chargement.

Avoir des notions sur la route, les autres usagers, les règles et l'environnement.

Avoir des notions sur les 1er secours.

- Méthode pédagogique :

Expositive centrée sur la mise en œuvre de la parole

L'exposé, le questionnement réponses.

Moyens pédagogiques :

Un enseignant de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner mention 2 roues

Une salle de cours collectifs disposant d'écran interactif et support pédagogique dématérialisés (DVD en ligne ENPC) et tous réactualisés.

Une piste sécurisée.

scooter

Gilets de sécurité auto-école.

Appareils de communication en conduite.

Cônes, piquets.

Fiche de suivi.

A la fin de la formation, une attestation est remise par l'auto-école.

Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM pendant une durée de 4 mois à compter de la date de délivrance, sur le territoire national. Au delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis AM.

2) Enseignement pratique hors circulation sur une voie fermée à la circulation durée 2 heures.

- Partie pédagogique :

Connaitre de façon succincte le fonctionnement des différents organes d'un cyclomoteur

« cadre, moteur, transmission freinage direction pneumatique et suspensions ».

Être capable d'effectuer les contrôles de niveaux essence huile liquide de frein.

Être capable de mettre le scooter sur sa béquille et débéquiller.

Adopter une position de conduite sécuritaire sur le scooter, monter descendre en toute sécurité.

Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.

Maîtriser la réalisation d'un freinage dans des conditions normales et en situation d'urgence.

Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider le scooter sans et avec un passager
Maîtriser les techniques d'inclinaison.

3) Conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique **durée 4 heures.**

Maîtriser le maniement du scooter appréhender la route dans des conditions normales .

Rechercher les indices utiles et en tenir compte notamment ceux spécifiques à la conduite des deux roues.

Adapter sa vitesse aux différentes situations.

Respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales.

Choisir la voie de circulation et se placer sur la chaussée.

Franchir les différents types d'intersections.

Dépasser en sécurité.

Négocier un virage.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Rechercher les indices utiles et en tenir compte notamment ceux spécifiques à la conduite des deux roues.

Pratiquer une conduite autonome.

- Méthode pédagogique :

Expositive et active.

Les modalités centrées sur l'action.

Elles comprennent les situations de découverte et de démonstrations le formateur exécute ou présente une action que l'élève observe puis le formateur fait reformuler ou décrire par l'élève ce qu'il a observé.

Ensuite le formateur demande à l'élève de reproduire en mettant en œuvre ce qu'il a décrit. Dans cette dernière phase c'est au tour du formateur d'observer l'activité de l'élève et d'intervenir chaque fois que nécessaire.

5) Partie administrative.

Les élèves seront évalués à l'entrée en formation et tout au long de la formation par des questions réponses, par la mise en pratique des acquis.